

Les beaux jours approchent et les projets foisonnent
Mettez une touche de vert dans toute votre maison !

Avec l'arrivée du beau temps et la semaine nationale du compostage (du 25 mars au 9 avril 2017), les maisons s'ouvrent et le jardin prend des couleurs. L'ADEME vous donne quelques conseils pour décorer et jardiner... tout en respectant l'environnement !



Devenir un bricolo écolo

Envie de réaménager ou de décorer votre chez-vous ? Vos projets se multiplient ? Mais attention à ne pas vous lancer trop rapidement !

Qu'il s'agisse de petit bricolage ou de gros travaux, voici quelques conseils à suivre :

Pour la décoration, ayez le réflexe « qualité de l'air »

Depuis septembre 2013, une étiquette vous guide pour choisir des produits de construction mais aussi de décoration les moins nocifs pour l'air intérieur de vos logements.

Cette étiquette vous aide grâce à une échelle des émissions de composés organiques volatils (COV) émis par les produits allant de A + (les moins émetteurs) à C (les plus émetteurs).



Le saviez-vous ?



Vous pourrez trouver facilement des peintures, vernis d'intérieur ou d'extérieur, les revêtements de sol en bois et les revêtements de sol dur, certifiés Ecolabel Européen.

En plus de présenter des avantages pour votre santé, les produits ont moins d'impact sur l'environnement lors de tout leur cycle de vie (de la fabrication à leur élimination).

Ouvrez grand les yeux !



Profitez-en pour faire des économies

Pas besoin d'être un bricoleur chevronné pour économiser l'eau et donc des euros. De petits équipements faciles à installer permettent de réduire de 30% à 50% le débit des robinets :

Pour aller plus loin :

Découvrez les guides de l'ADEME « Être écocitoyen à la maison » et « Économiser l'eau et l'énergie chez soi » qui délivrent toutes les solutions pour faire des économies d'eau, d'énergie, pour se protéger du bruit mais aussi pour gérer ses déchets à la maison.



- « **Stop Douche** » : arrête l'arrivée d'eau pendant le savonnage tout en maintenant la pression et la température de l'eau ;
- un **aérateur économiseur d'eau** ou brise-jet : s'adapte à tous les types de robinets et est très facile à installer soi-même. Il mélange sous pression air et eau et peut réduire le débit jusqu'à 6 litres par minute ;
- un **récupérateur d'eau** de pluie : installé sur une gouttière dans votre jardin, il permet de réutiliser l'eau de pluie pour arroser les plantes, laver la voiture ou encore être utilisée dans la chasse d'eau.

Rendre sa maison plus lumineuse à moindre effort

Astuces pour un éclairage optimisé sans sortir la boîte à outils : évitez les **abat-jours sombres** ou épais qui interceptent trop la lumière, dépoussiérez régulièrement vos lampes et abat-jour. **Des peintures claires** mettent de plus, mieux en valeur la luminosité des pièces.

Pensez également à **changer vos ampoules pour des modèles basse consommation ou des LED**. Choisissez bien la température de couleur pour une ambiance douce ou plus dynamique.

Un nouveau guide de l'ADEME est disponible pour bien « choisir son éclairage » :

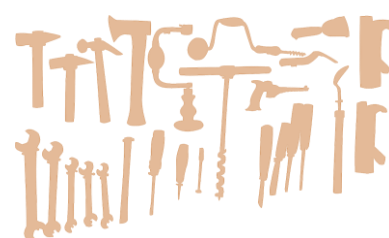


Bricoleur à vos heures ?

Si vous utilisez peu souvent certains appareils comme une perceuse, il est bien plus rentable de louer l'équipement dont vous avez besoin.

Vous évitez ainsi de vous suréquiper !

Il existe de nombreux sites de locations de bricolage entre particuliers.



Ayez la main verte

Attention !



Depuis une circulaire de 2011, il est interdit de brûler ses déchets verts à l'air libre.

Au-delà des troubles de voisinage ou des risques d'incendie qu'ils peuvent provoquer, cela augmente la pollution atmosphérique.

Pour respecter l'environnement et votre santé, jardinez sans pesticides.

Les secrets d'un jardin resplendissant, plein de vie et cultivé au naturel :

- Pour éviter le développement de maladies tout en évitant d'utiliser des pesticides :
 1. Varier les plantes cultivées d'une année à l'autre pour rompre le cycle de développement des maladies.
 2. Tailler régulièrement les haies et les arbustes pour faire pénétrer la lumière afin d'éviter la stagnation d'eau après la pluie.
- Pour avoir un engrais naturel : utiliser du compost ou du fumier pour améliorer la fertilité du sol et renforcer la résistance des cultures en nourrissant les plantes.
- Pour préserver la biodiversité : ménager des coins de végétation dense, des mares, des haies fleuries ou créer des abris plus spécifiques (nichoirs et mangeoires pour les batraciens et les oiseaux, petit muret en pierre pour les lézards)...
- Pour avoir une pelouse de rêve : adopter la tonte haute (6 à 8 cm), qui renforce l'enracinement du gazon et sa résistance à la sécheresse. Cela permet également d'empêcher la germination de graines indésirables et le développement de la mousse.



Transformez vos déchets en « or »

En **compostant vos déchets**, vous disposez d'un amendement de qualité pour votre jardin.

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, épluchures de légumes, restes de repas... Cela peut réduire le poids de votre poubelle de 60 kg par personne et par an.

Attention : pour bien utiliser votre compost, il vous faut respecter le rythme des saisons et les besoins des plantes. L'ADEME vous accompagne pour transformer les déchets de la cuisine en engrais de qualité avec un guide « *Utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin* ».

Les déchets

AGIR !

Utiliser ses déchets
verts et de cuisine
au jardin





Le paillage, un jardinage facile et efficace

Le paillage est une technique de jardinage qui permet de protéger le sol, nourrir les plantes, favoriser l'infiltration de l'eau, d'éviter le désherbage chimique tout en diminuant les tâches d'entretien (bêchage, binage, sarclage, arrosage).

Il s'agit tout simplement d'étendre autour des plantes du paillis c'est-à-dire feuilles mortes, brindilles et branches (coupées ou broyées), des résidus de jardin ou même déchets végétaux de cuisine.

Comment pailler ? Une seule étape : Étendre des couches de paillis (de 3 à 5 cm environ des plantes, sur un sol ameubli et décompacté. Et c'est tout ! Plus besoin de vous en occuper, la nature fera le reste.

Quand le déposer ?

Le paillage est particulièrement efficace et bénéfique :

- en début de saison de culture, quand les graines sont bien germées ;
- en été, quand il fait très chaud ;
- en automne pour protéger les plantes avant l'hiver et éviter de laisser le sol nu.

Quand le retirer ?

Les meilleures occasions pour le retirer :

- au début du printemps, au potager, ce qui laisse le sol se réchauffer rapidement et évite la prolifération des parasites ;
- au jardin d'agrément, écartez-le seulement si vous prévoyez des plantations ;
- pour réaliser des semis, car le paillis pourrait gêner leur levée.

Le saviez-vous ?

Les sols sont menacés par les activités humaines : ils ont été appauvris en matières organiques et en éléments minéraux/nutritifs, On estime aujourd'hui que plus de 40 % des sols cultivés du monde sont déjà dégradés en conséquence des activités humaines.

Pour aller plus loin : [Les sols : un trésor à protéger](#)

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : [Service de presse ADEME](#) / [Newsroom](#) / [Twitter ADEME](#)

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr